

## CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

Formation continue à temps plein - 9 mois  
➤ de septembre à mai

### UNE FORMATION QUALIFIANTE, LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE



MAJ 22/07/21



#### ■ Objectifs de la formation

Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) Accompagnement Éducatif Petite Enfance (AEPE) est un diplôme officiel reconnu par tous les professionnels du secteur de la petite enfance. Il permet d'acquérir des connaissances dans l'éveil et l'accueil des enfants ainsi que dans l'entretien et l'hygiène des locaux et équipements en structure collective ou à domicile.

#### ■ Conditions d'exercice de l'activité et qualités requises

Il exerce le plus souvent ses activités, au sein d'équipes pluridisciplinaires, dans des structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance (école maternelle, garderie périscolaire, crèche collective, halte-garderie, centre de vacances) mais il peut également intervenir au domicile de parents ou dans le cadre d'une crèche familiale ou encore à son propre domicile (dans des conditions d'agrément réglementées).

■ **Public concerné :** salariés, demandeurs d'emploi, et professionnels. Accessible aux personnes en situation de handicap en capacité de se déplacer et de manipuler en toute autonomie le matériel spécifique à l'exécution des différentes tâches professionnelles.

#### ■ Modalités et parcours pédagogique de la formation

**PARCOURS : de septembre à mai**

420h en centre de formation (pour les candidats déjà diplômés)  
+ 14 semaines de stage en entreprise (490h)

ou

700h en centre de formation (pour les candidats non diplômés)  
+ 14 semaines de stage en entreprise (490h)

■ **Coût total :** devis sur demande.

#### Lieu de formation

CMA LOIR-ET-CHER - Service formation continue  
16 Rue de la Vallée Maillard • 41018 BLOIS Cedex  
☎ 02 54 44 65 83 • www.cma41.fr

Formation financée par :



L'Europe en région Centre-Val de Loire, une chance pour tous.



## ■ Financement

Formation éligible au CPF, pour plus d'informations sur ce dispositif et/ou sur les autres modalités de financement/prise en charge, contactez notre conseillère.

## ■ Débouchés professionnels

**Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs** : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, Assistant éducatif petite enfance, Adjoint/agent d'animation.

**Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans** : Auxiliaire petite enfance, Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, Assistant éducatif petite enfance Domicile : Garde d'enfant à domicile, Assistant maternel  
Fiche ROME: K1303 : Assistance auprès d'enfants

## ■ Suite du parcours qualifiant (source ONISEP)

- [Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie à domicile](#)
- [Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie en structure collective](#)
- [Diplôme d'Etat d'aide-soignant](#)
- [Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture](#)
- [Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile](#)
- [Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne option B en structure](#)
- [Bac pro Services aux personnes et aux territoires](#)

## ■ Prérequis

Test de français et mathématiques pour tout candidat non diplômé.

## ■ Méthodes et moyens pédagogiques

Moyens pédagogiques : Salles de classe multimédias équipées - Salle de puériculture équipée - Cuisine pédagogique.

En centre de formation : en présentiel, travaux pratiques.

## ■ Documents remis

Supports de cours.

Livret d'accueil, livret d'apprentissage.

## ■ Formateurs

- **Mélanie MARTIN et Chloé LEBOSSÉ** : Professeurs pour les enseignements professionnels
  - EP1 – Accompagner le développement du jeune enfant
  - EP2 – Exercer son activité en accueil collectif
  - EP3 – exercer son activité en accueil individuel
- **Léna RACKELBOOM** : Professeur de français
- **Christophe JAUFFRION** : Professeur de mathématiques
- **Christophe BALAVOINE** : Professeur de législation
- **Laurence ASSELINEAU** : Professeur en informatique

## ■ Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté. Il est remis à chaque candidat un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription, un devis ou une convention de formation simplifiée. Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire afin d'identifier son parcours passé, définir ses objectifs, positionner ses attentes dans le but de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur. Toute information demandée à un candidat a un lien avec la formation et reste confidentielle.

## ■ Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Une enquête de satisfaction auprès des apprenants du CFA a été menée en juin 2021. Le taux de satisfaction des apprenants est de 84 %.

## ■ Des formations pour tous

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référent handicap Formation Continue CMA Loir-et-Cher : Christophe BOURGUIGNON.

## ■ Livret d'accueil et Règlement intérieur

Il est remis au stagiaire un livret d'accueil avec le règlement intérieur en début de formation. Ce règlement est affiché dans chaque bâtiment.

## ■ Evaluation/validation du diplôme

### Taux de réussite à l'examen/d'insertion professionnelle

La formation est validée par l'obtention du CAP accompagnant éducatif petite enfance, diplôme de niveau 3, (Code RNCP : 28048 - FORMACODES : 44041 - Code NSF 332).

Un relevé de notes d'examen est adressé au stagiaire par l'Académie d'Orléans-Tours.

Le taux de réussite à l'examen 2021 pour la section Petite Enfance est de 95,65 % pour les apprenants en contrats d'apprentissage et de 100 % pour les adultes en formation.

Le taux d'insertion professionnelle est globalement de 88,2 % pour les apprenants issus de formation en juin 2021.

## ■ Suivi post-formation

Pour favoriser leur insertion professionnelle, un rendez-vous avec un agent du service « économie et offre de services » peut être fixé pour la mise en relation avec les entreprises susceptibles d'embaucher. Dans le cas d'une poursuite de formation, un entretien individuel est proposé pour la mise en place de son projet.

## ■ Contact

CMA LOIR-ET-CHER - Service formation continue  
16 Rue de la Vallée Maillard – 41018 BLOIS Cedex  
N° SIRET : 130 027 980 00056  
N° déclaration d'existence : 24450381045

+ d'info

Isabelle BERLU ☎ 02 54 74 08 75

✉ iberlu@cma-cvl.fr